

CHAMPAGNE



Spacieuse propriété à Champagne avec
maison, guest house et jardin

CHF 1'390'000.-



10

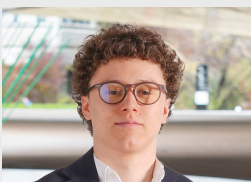


6



225 m²

n° réf. **042142**



Switzerland | Sotheby's International Realty
Rue de la Plaine 41, 1400 Yverdon-les-Bains

Léon Tharin
+24 555 02 22
leon.tharin@swsir.ch

Switzerland

Sotheby's
INTERNATIONAL REALTY



SITUATION ET DESCRIPTIF

Idéalement située dans un cadre verdoyant et paisible, cette spacieuse propriété allie authenticité et confort moderne. Composée d'une maison principale et d'une guest house indépendante, elle offre des espaces généreux et de multiples possibilités d'aménagement, parfaites pour une grande famille, un projet intergénérationnel ou une activité indépendante.

La maison principale, d'une surface d'environ 150 m² répartie sur trois niveaux, séduit par son cachet d'antan préservé et ses volumes généreux. Elle dispose d'un vaste séjour avec cheminée, d'une cuisine équipée, de plusieurs chambres spacieuses ainsi que d'espaces supplémentaires à aménager selon les besoins. Un carnotzet convivial complète cet ensemble, idéal pour partager des moments en famille ou entre amis.

La guest house, un véritable atout, est un logement

indépendant en duplex de 3,5 pièces d'environ 75 m². Avec sa cuisine, son séjour avec cheminée et ses chambres lumineuses, elle constitue un espace parfait pour accueillir des proches, louer en toute indépendance ou aménager un bureau pour une activité professionnelle.

La propriété repose sur une vaste parcelle arborée, offrant un jardin paysagé, une terrasse spacieuse et un potager. Cet écrin de verdure est un véritable havre de paix, idéal pour les amateurs de nature et de tranquillité. De magnifiques arbres apportent un cadre enchanteur à cette demeure, renforçant son caractère unique et intemporel.

Côté pratique, plusieurs places de stationnement extérieures ainsi qu'un abri couvert permettent de garer plusieurs véhicules en toute aisance.

www.switzerland-sothebysrealty.ch

Switzerland

Sotheby's
INTERNATIONAL REALTY

Cette propriété se distingue par ses espaces modulables et son charme authentique. Avec sa maison principale, sa guest house indépendante, son grand terrain et ses nombreuses dépendances, elle offre un potentiel exceptionnel pour divers projets de vie.

Ne manquez pas cette opportunité unique d'acquérir une demeure de caractère dans le charmant village de Champagne, à proximité des commodités et dans un environnement privilégié.

Contactez-nous dès maintenant pour organiser une visite et découvrir tout son potentiel !

www.switzerland-sothebysrealty.ch

SURFACES

Surface habitable	225 m ²
Surface terrain	1190 m ²
Surface jardin	947 m ²
Surface non-bâtie [m ²]	947 m ²
Surface totale	225 m ²
Volume	1744 m ³

CARACTÉRISTIQUES

Nombre de pièce(s)	10
Nombre de chambre(s)	6
Nombre de sanitaires	4
Nombre de wc	4
Surface habitable totale	225 m ²
Année de construction	1870
Année de rénovation	1986
Résidence secondaire	Non autorisé
Zone de construction	Zone Village

DISTANCES

Transports publics	149 m
Ecole primaire	2905 m
Commerces	227 m
Restaurants	265 m

ENVIRONNEMENT

- Village
- Verdoyant
- Gare routière
- Entrée/sortie autoroute
- Enfants bienvenus
- Aire de jeux

EXTÉRIEUR

- Utilisation exclusive du jardin
- Silencieux/tranquille
- Verdure
- Dépendance
- Place(s) de parc couverte(s)
- Construit sur un terrain plat

SOL

- Plat

ETAT

- A rénover

DONNÉES FINANCIÈRES

Prix

CHF 1'390'000.-

Disponibilité

A convenir

Ce document n'est pas contractuel et est uniquement fourni à titre strictement informatif. Il ne peut pas être transmis à des tiers sans autorisation.













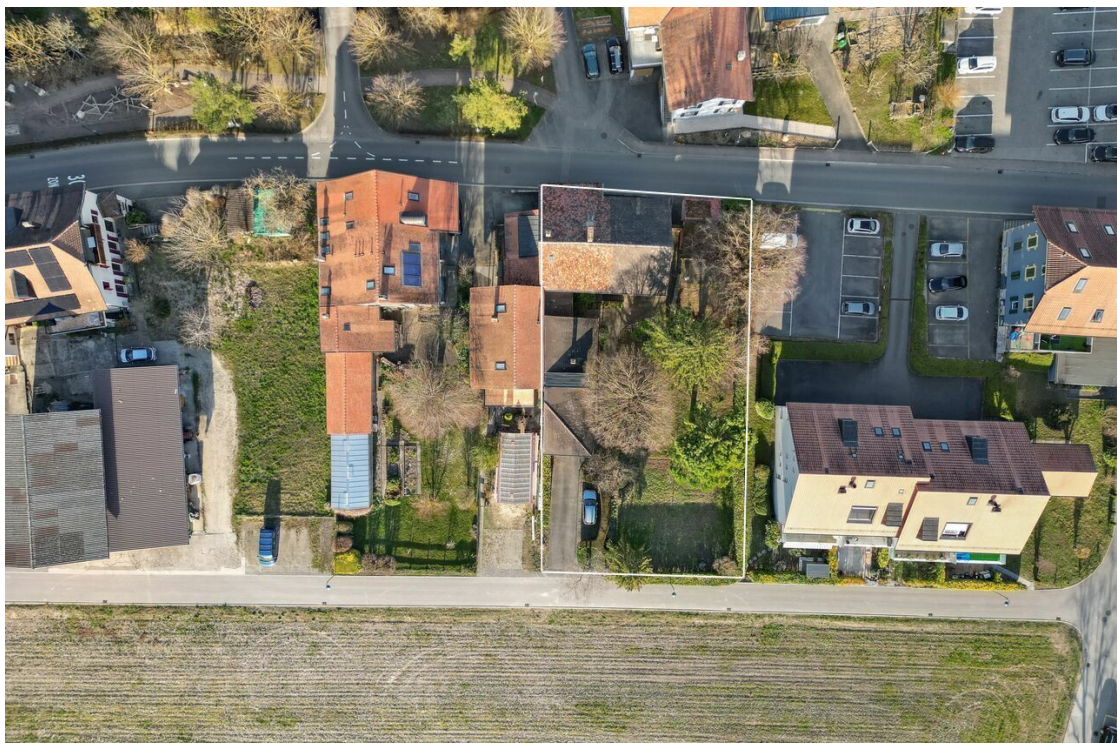
















Extrait du registre foncier Bien-fonds Champagne / 48

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5553 Champagne	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble		
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH767383454762	
Surface	1'190 m², numérisé	
Mutation		
Autre(s) plan(s):		
No plan:	2	
Désignation de la situation		
Couverture du sol	Bâtiment(s), 243 m² Place-jardin, 947 m²	
Bâtiments/Constructions	Bâtiment agricole, N° d'assurance: 70, 26 m² Habitation, N° d'assurance: 69, 217 m²	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	670'000.00	RG94

Propriété

Copropriété simple pour 1/3 Roncalli Laurent 15.07.1974	28.11.2005 006-2005/3680/0 Donation
Copropriété simple pour 1/3 Roncalli Bastian 13.12.1976	28.11.2005 006-2005/3680/0 Donation
Copropriété simple pour 1/3 Handschin Fanny (Roncalli), 25.11.1982	28.11.2005 006-2005/3680/0 Donation

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

28.11.1910 006-86055	(D) Constructions : Empiètement ID.006-2001/000764 à charge de B-F Champagne 5553/837
----------------------	--

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)

Selon le registre foncier

Exercices des droits

Servitude, Constructions : Maintien de l'avant-toit dans la partie orientale du bâtiment du fonds dominant qui surplombe les immeubles
Empiètement, ID.006-2001/000764 fonds servants, dans les dimensions actuelles

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

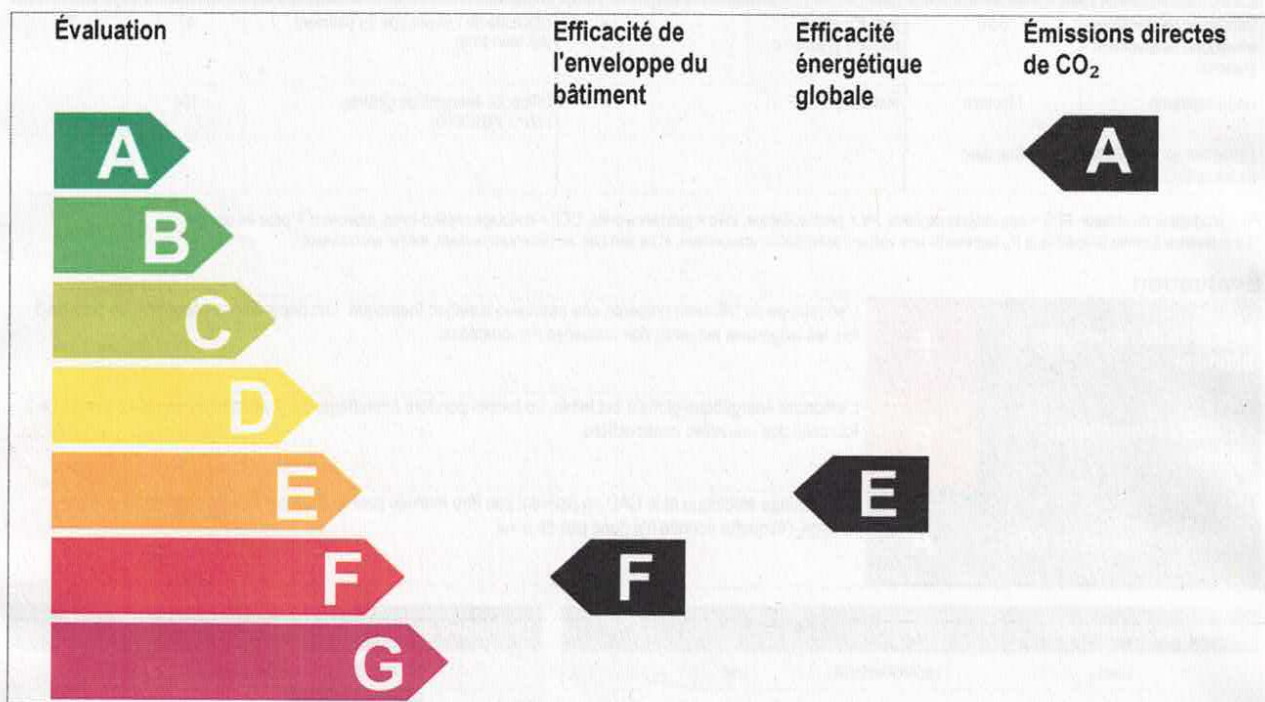
Explications :

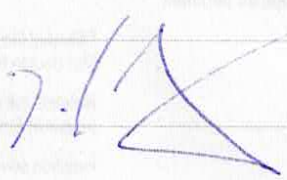
1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Adresse/Nom de projet		
Année de construction	1870	
Catégorie de bâtiment	Habitat individuel	
N° EGID_EDID	871245_0	



Données (valeurs calculées, Qh,eff)		Authentification	
Efficacité de l'enveloppe	135 kWh/(m²a)	Date d'établissement	29.08.2023
Efficacité énergétique globale	224 kWh/(m²a)	Émetteur (expert.e)	
Émissions directes de CO ₂	0 kg/(m²a)	Yves Trokay	
Émissions de gaz à effet de serre	17 kg/(m²a)	Trokay Energies sàrl	
Consommation mesurée (basée sur des valeurs moyennes)		Rue de la Menthue 2	
Chauffage	41'920 kWh/a	1462 Yvonand	
Eau chaude	0 kWh/a	Signature	
Énergie auxiliaire et ménagère	0 kWh/a		

Description du bâtiment

Généralités		Valeurs U [W/(m²K)]			Producteur de chaleur	Degré de couverture / rendement		
Total de la surface de référence énergétique [m²]	405		Contre extérieur ou enterré ≤ 2 m	Contre espace non chauffé ou enterré > 2 m		Chauffage	Eau chaude sanitaire	Année de construction
Nombre d'appartements	2				Chauffage à distance	95 % / 1.0	- / -	2010
Nombre moyen de pièces	≤ 5.5				Chauffe-eau électrique	- / -	100 % / 0.93	2010
Étages entiers	2	Toits/plafonds	0.40	0.47	Poêle à bois comme chauffage d'appoi	5 % / 0.7	- / -	1981
Facteur d'enveloppe	2.07	Murs	0.47	1.0				
Station météo		Sols	0.78	0.79				
Payenne		Fenêtres et portes	2.7	-				
Affectation du bâtiment (Surface de référence énergétique [m²])					Puissance thermique spécifique [W/m²]			
Habitat individuel (405)					Puissance thermique spéc. *		46	
Installations de ventilation	V/AE [m³/(hm²)] Débit d'air neuf thermiquement actif	Production d'électricité	Puissance [kWc]	Gain [kWh/a]	Indicateurs énergétiques standard [kWh/(m²a)]		Valeur-limite	Valeur-cible
Ventilation par fenêtres, enveloppe relativement étanche	0.90	Inst. PV effect Inst. PV prise en c.	-	-	Efficacité de l'enveloppe du bâtiment (SIA 380/1:2016)		47	28
Hotte aspirante	Mauvais	Installation CCF		-	Efficacité énergétique globale (SIA CT 2031/CECB)		106	
Extraction air vicié Salle de bains/WC	Standard							

PC = producteur de chaleur, ECS = eau chaude sanitaire, PV = photovoltaïque, kWc = puissance crête, CCF = couplage chaleur-force, prise en c. = prise en compte
* La puissance thermique spécifique P_h représente une valeur d'optimisation uniquement, et ne sert pas au dimensionnement, même approximatif.

Évaluation

Effacité de l'enveloppe du bâtiment	F	L'enveloppe du bâtiment présente une mauvaise isolation thermique. Les déperditions dépassent de près de 3 fois les exigences actuelles des nouvelles constructions.
Effacité énergétique globale	E	L'efficacité énergétique globale est faible. Le besoin pondéré (chauffage, ECS, électricité) dépasse de plus de 2 fois celui des nouvelles constructions.
Émissions directes de CO ₂	A	Le chauffage électrique et le CAD ne peuvent pas être évalués pour le CO2 car ils sont considérés comme neutres, l'étiquette donnée n'a donc pas de sens.

Enveloppe du bâtiment				Technique du bâtiment			
	Intact	Légèrement utilisé	Usé		Chauffage	Eau chaude	Électricité
Très bon				Très bon			
Bon				Bon			
Moyen		Mu, To, Pl c. n-c.		Moyen			
Insuffisant		Sol, Fe, Mu c. n-c., Sol c. n-c.		Insuffisant			

Les éléments de construction et les composants des installations techniques sont répartis en quatre groupes en fonction de leur qualité du point de vue de l'énergie. En outre, l'état général des éléments (intact, légèrement utilisé, utilisé) aide à décider si une amélioration est réalisable et en vaut la peine. Légende: To, Mu, Sol = toiture/plafond, murs, Sol ext. / ≤ 2 m contre terrain, Fe = fenêtres ext., Pl c. n-c., Mu c. n-c., Sol c. n-c. = Plafond, Mur, Sol contre non-chauffé ou > 2 m contre terrain

Indications en vue d'une éventuelle rénovation

Enveloppe du bâtiment

Murs	Bâtiment initial: Mur moellons et brique isolés sur une grande partie par l'intérieur, ép. 8cm (selon plans et estimation). Extension: Mur double brique isolé avec 8cm (selon plans).
Toits	Isolation toit extension: 8cm laine de verre entre chevrons (estimation). Isolation toit existant: 14cm laine de verre entre chevrons (mesure). Sol combles 10cm sur dalle (mesure). Sol combles 4cm sous dalle (mesure).
Sols	Isolation sous chape de 4cm (selon plans).
Fenêtres	Fenêtres de 1981, double vitrage non-isolant, cadre bois. Portes en bois.

Installations techniques

Chauffage	Le chauffage à distance correspond à l'état actuel de la technique avec une bonne efficacité énergétique.
Eau chaude sanitaire	L'efficacité énergétique du chauffe-eau est insuffisante (chauffage électrique direct).

Autres appareils électriques	L'efficacité énergétique moyenne de l'ensemble des appareils électriques ne correspond plus tout à fait à l'état actuel de la technique.
------------------------------	--

Dispositions à prendre et recommandations

Enveloppe du bâtiment	Prévoir en premier le changement des fenêtres. Ensuite complément d'isolation sur les dalle des combles. Puis complément d'isolation en toiture en premier sur la partie extension. Finalement, isolation des murs idéalement avec un crépi isolant pour la partie moellons et un complément par l'intérieur. Pour la partie extension, isolation périphérique.
Étanchéité à l'air de l'enveloppe du bâtiment	L'enveloppe du bâtiment est moyennement étanche et la ventilation est assurée manuellement par les fenêtres.
Chauffage	Le chauffage à distance correspond à l'état actuel de la technique. Prévoir une meilleur isolation des conduites de chauffage.
Eau chaude sanitaire	Isoler les conduites d'eau chaude et la circulation doit être dotée d'une horloge. Prévoir une installation solaire thermique.
Autres appareils électriques	Seule une partie des appareils électriques a une efficacité énergétique convenable. Chaque appareil est à examiner. Un éclairage et des appareils dégageant de la chaleur sous n'importe quelle forme consomment beaucoup d'électricité. L'utilisation de lampes avec étiquette énergétique de la classe A , des appareils plus performants pour les réfrigérateurs et les machines à laver permet d'économiser de l'énergie et est rentable sur la durée de vie de ces appareils. De même, des appareils qui restent en mode veille 24 h sur 24 consomment inutilement de l'électricité. À l'aide de blocs multiprises avec interrupteur, il est très simple d'éviter cette consommation.
Comportement de l'occupant	Le CECB donne une évaluation de l'état du bâtiment dans des conditions d'utilisation et d'occupation standard. C'est pourquoi la consommation effective d'énergie, qui dépend beaucoup du comportement de l'occupant, peut être très différente des données chiffrées du CECB. Les recommandations du document CECB ne concernent donc que le corps du bâtiment et ses installations techniques. Pourtant, un comportement en accord avec la problématique énergétique est l'une des mesures les plus efficaces et les plus rentables que l'on puisse prendre. En particulier, en apportant tout le soin nécessaire à l'aération et en abaissant la température des locaux en hiver, on économise énormément.
Revalorisation	Une rénovation énergétique est une occasion unique d'améliorer à long terme le confort et la valeur d'un bâtiment. On peut créer des surfaces habitables supplémentaires par des aménagements ou des extensions; on peut aussi fusionner des pièces ou agrandir des balcons. Il est pertinent d'optimiser le confort et le maintien de la valeur à long terme. Une modernisation Minergie est à envisager.

Renseignements généraux

Le Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) permet de déterminer la qualité énergétique des bâtiments d'habitation, administratifs, scolaires peu complexes, de restauration ou de commerce. Il contient également des indications sur les améliorations techniques possibles en matière d'énergie. Les résultats sont obtenus par un procédé simplifié utilisant des estimations. Les indications du CECB ne peuvent en aucun cas donner lieu à des prétentions en matière de responsabilité civile. Le CECB est établi par la méthode de l'évaluation hybride décrite dans le Cahier technique 2031 de la SIA. L'énergie est pondérée par les facteurs de pondération nationaux.

Que dit le CECB et à quoi sert-il?

Le CECB indique de combien d'énergie un bâtiment a besoin en conditions normales d'exploitation. Ce besoin est illustré par une étiquette énergétique et ses classes A à G. Le CECB caractérise un bâtiment, et non son utilisation; il peut donc y avoir des écarts entre les besoins mentionnés et les consommations effectives, en fonction du comportement des habitants. Le CECB apporte une information transparente dans les transactions immobilières et les relations avec les locataires; tout le monde est au clair sur le confort et la facture énergétique à venir. En outre, le CECB sert de base à l'étude des améliorations énergétiques possibles du bâtiment.

Que signifient les classes de l'étiquette énergétique?

L'étiquette énergétique figure, avec ses classes A à G, sur la couverture du document CECB. L'évaluation de l'efficacité énergétique du bâtiment qu'elle permet est double:

- L'efficacité de l'enveloppe du bâtiment indique la qualité de la protection thermique, autrement dit les performances isolantes des fenêtres et de l'isolation des murs, de la toiture et du plancher.
L'efficacité de l'enveloppe détermine les besoins en chauffage du bâtiment.
- L'efficacité énergétique globale comprend, outre les besoins pour le chauffage, la production d'eau chaude, l'électricité pour les appareils fixes et les luminaires, également la production d'électricité propre. Les sources d'énergie utilisées sont pondérées avec les facteurs de pondération nationaux : 2 pour l'électricité, 1 pour le pétrole et le gaz, 0,5 pour le bois et 0 pour la chaleur solaire, qui n'est donc pas prise en compte.
- La classification des émissions directes de CO₂ indique la quantité de CO₂ émise par le bâtiment pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. Cela dépend de la quantité d'énergie renouvelable utilisée et de l'efficacité énergétique. Des émissions de CO₂ nulles correspondent à la classe A, le changement de classe se fait par paliers de 5 kg/(m²a). Les émissions en amont, par exemple pour la production d'électricité ou de chauffage à distance, ne sont pas prises en compte. Ces émissions en amont sont déclarées, y compris les émissions directes de CO₂, comme émissions de gaz à effet de serre, mais n'ont pas d'influence sur l'évaluation.

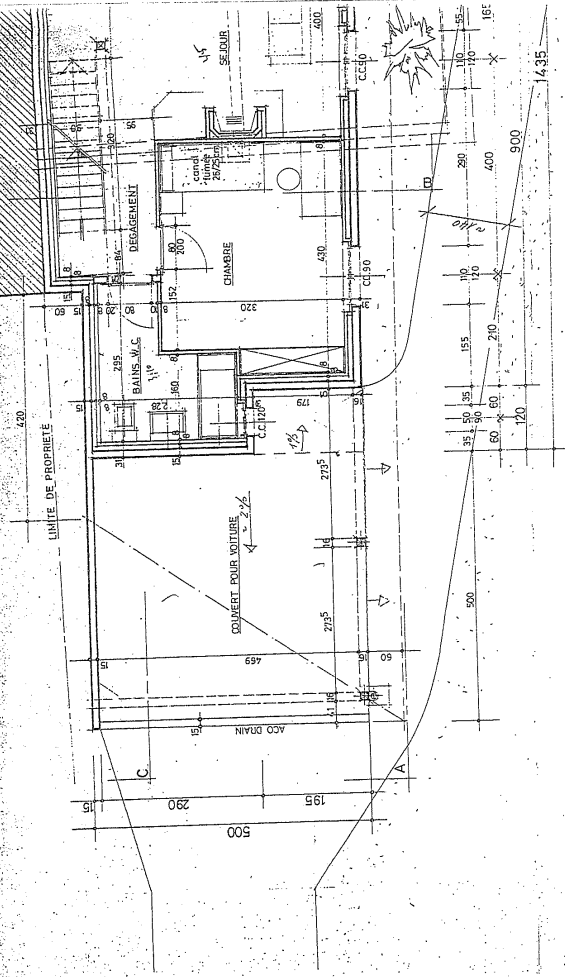
	Efficacité de l'enveloppe du bâtiment	Efficacité énergétique globale	Émissions directes de CO ₂
A	Excellente isolation thermique (toit, façade, cave), fenêtres avec triple vitrage (par ex. Minergie-P).	Installations techniques du bâtiment à haut rendement pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, éclairage et équipements efficaces ; utilisation d'énergies renouvelables et production propre d'électricité (par ex. Minergie-A).	Le bâtiment ne génère pas d'émissions directes de CO ₂ .
B	Nouvelles constructions satisfaisant aux critères de la catégorie B selon la législation en vigueur.	Enveloppe et installations techniques conformes aux standards des nouvelles constructions, utilisation d'énergies renouvelables (par ex. modèles de rénovation Minergie).	Le bâtiment ne génère que de très faibles émissions de CO ₂ , par exemple pour couvrir les pointes de charge.
C	Bâtiment ancien dont l'enveloppe a subi une réhabilitation complète (par ex. avec modèles de rénovation Minergie).	Bâtiment entièrement réhabilité (enveloppe et installations techniques), le plus souvent combiné avec l'utilisation d'énergies renouvelables.	Le bâtiment émet peu de CO ₂ , peut-être en raison de la combinaison d'une très bonne enveloppe du bâtiment avec un chauffage fossile ou une couverture des pointes de consommation par énergie fossile.
D	Bâtiment ancien ayant bénéficié ultérieurement d'une bonne isolation, mais avec des ponts thermiques subsistants.	Bâtiment largement réhabilité, avec toutefois des lacunes manifestes, ou sans recours à des énergies renouvelables.	Le bâtiment émet d'importantes émissions de CO ₂ . Une réduction peut être envisagée grâce à l'utilisation d'énergie renouvelable et l'amélioration de l'enveloppe du bâtiment.
E	Bâtiment ancien dont l'isolation thermique a été améliorée, y.c. avec nouveaux vitrages isolants.	Bâtiment ancien partiellement rénové, avec par ex. nouveau générateur de chaleur et éventuellement de nouveaux appareils et éclairage.	Le bâtiment émet beaucoup de CO ₂ , par exemple en raison d'un chauffage purement fossile (mazout ou gaz) ou d'une enveloppe de bâtiment jugée insuffisante.
F	Bâtiment partiellement isolé thermiquement.	Bâtiment avec divers nouveaux éléments (enveloppe du bâtiment, installations techniques, éclairage, etc.)	Le bâtiment émet trop de CO ₂ et présente un potentiel considérable pour le passage aux énergies renouvelables et l'amélioration de l'enveloppe du bâtiment.
G	Bâtiment ancien sans isolation ou avec une isolation ultérieure insuffisante, avec fort potentiel de rénovation.	Bâtiment ancien avec installations techniques dépassées, sans énergies renouvelables, et avec fort potentiel d'amélioration.	Le bâtiment est chauffé par des énergies fossiles et émet beaucoup de CO ₂ . L'utilisation d'énergies renouvelables et l'amélioration de l'enveloppe du bâtiment sont fortement recommandées.

Minergie

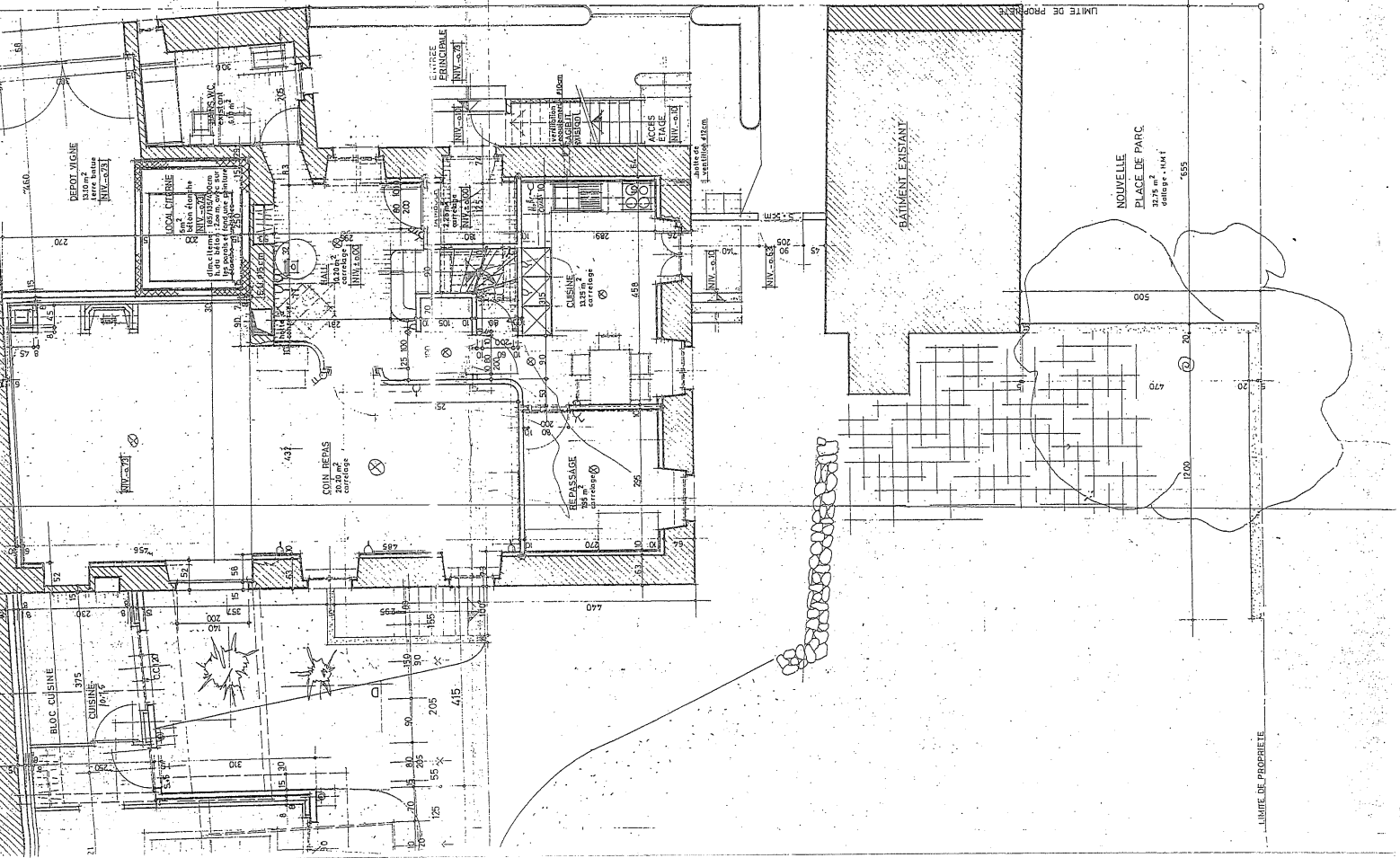
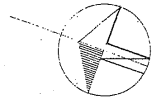
Minergie et CECB utilisent les mêmes méthodes pour calculer les indices énergétiques. Un CECB permet de classer les bâtiments existants et neufs sur une échelle de A à G. Les trois labels Minergie définissent des valeurs limites exactes et comportent des exigences supplémentaires, par exemple sur le renouvellement d'air, l'autoproduction d'électricité, le monitoring, la protection thermique estivale ou l'émission de gaz à effet de serre pendant la construction. Les nouveaux bâtiments certifiés Minergie sont systématiquement classés au moins en catégorie B / B, Minergie-P au moins en catégorie A / B et Minergie-A en catégorie B / A. Cependant, l'inverse n'est pas vrai : un bâtiment ayant une bonne classification CECB n'est pas équivalent à un bâtiment certifié Minergie.
www.minergie.ch/fr

Autres informations

Utilisez le site des Directeurs Cantonaux de l'Énergie EnDK. C'est la plate-forme pour des informations complètes: conseils, brochures, adresses des Services Cantonaux de l'Énergie et des conseillers en Énergie, bases légales, programmes de subvention, etc. www.endk.ch/fr



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



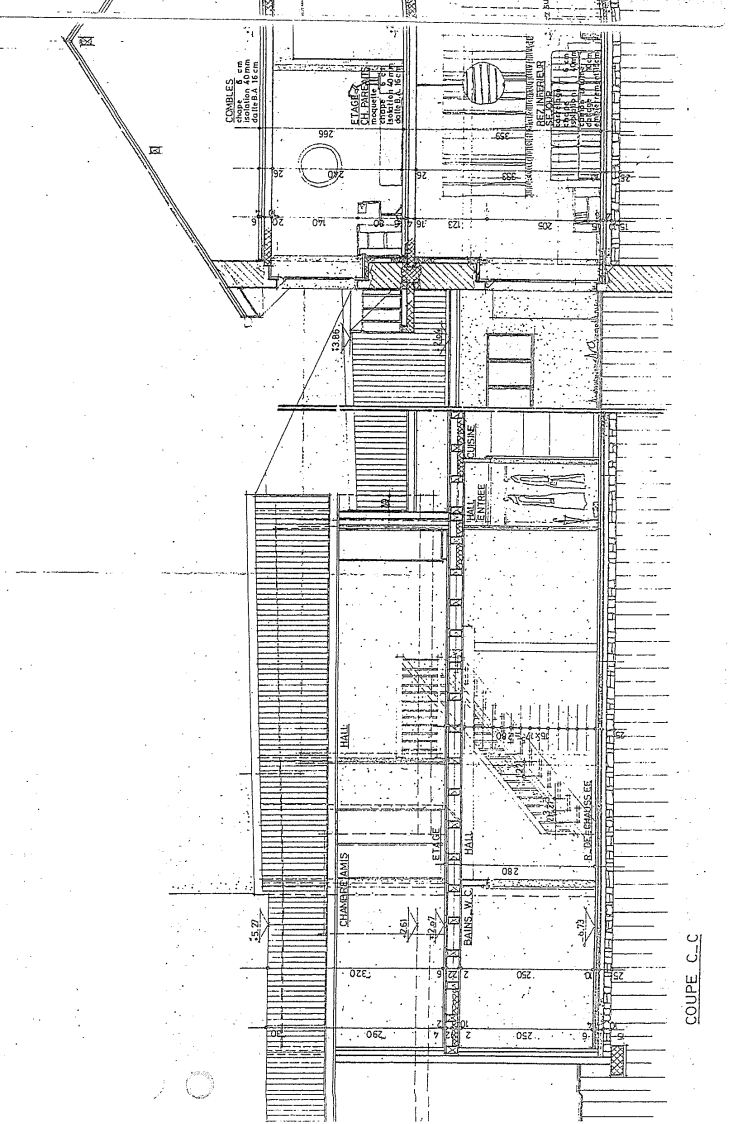
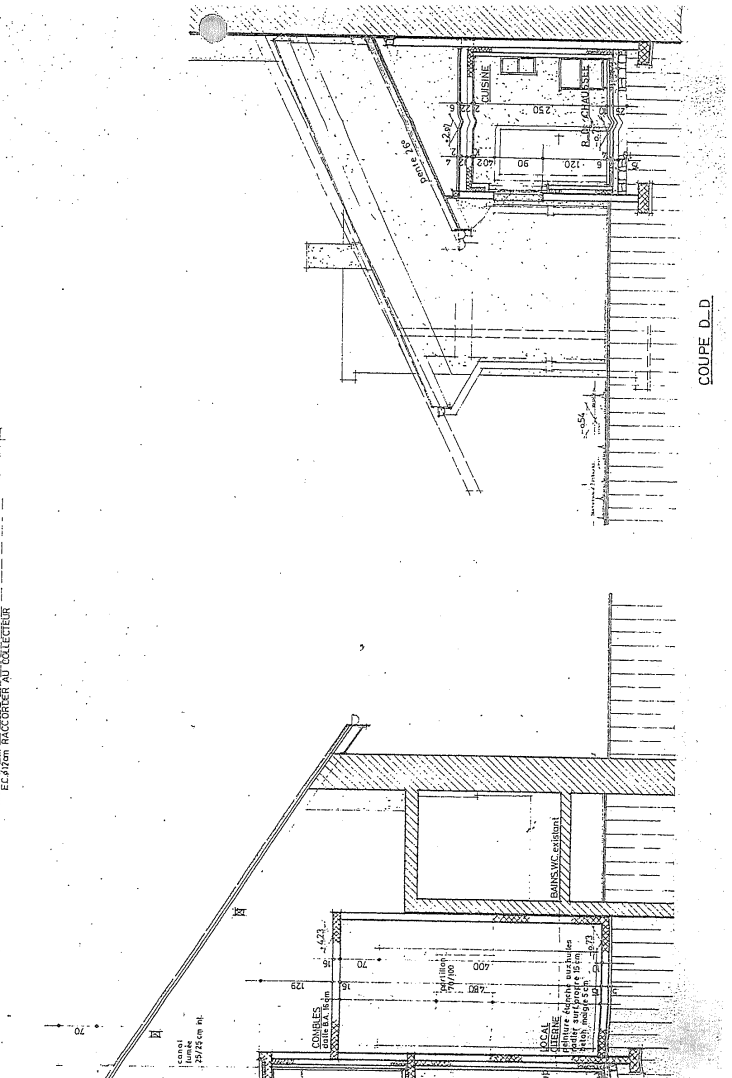
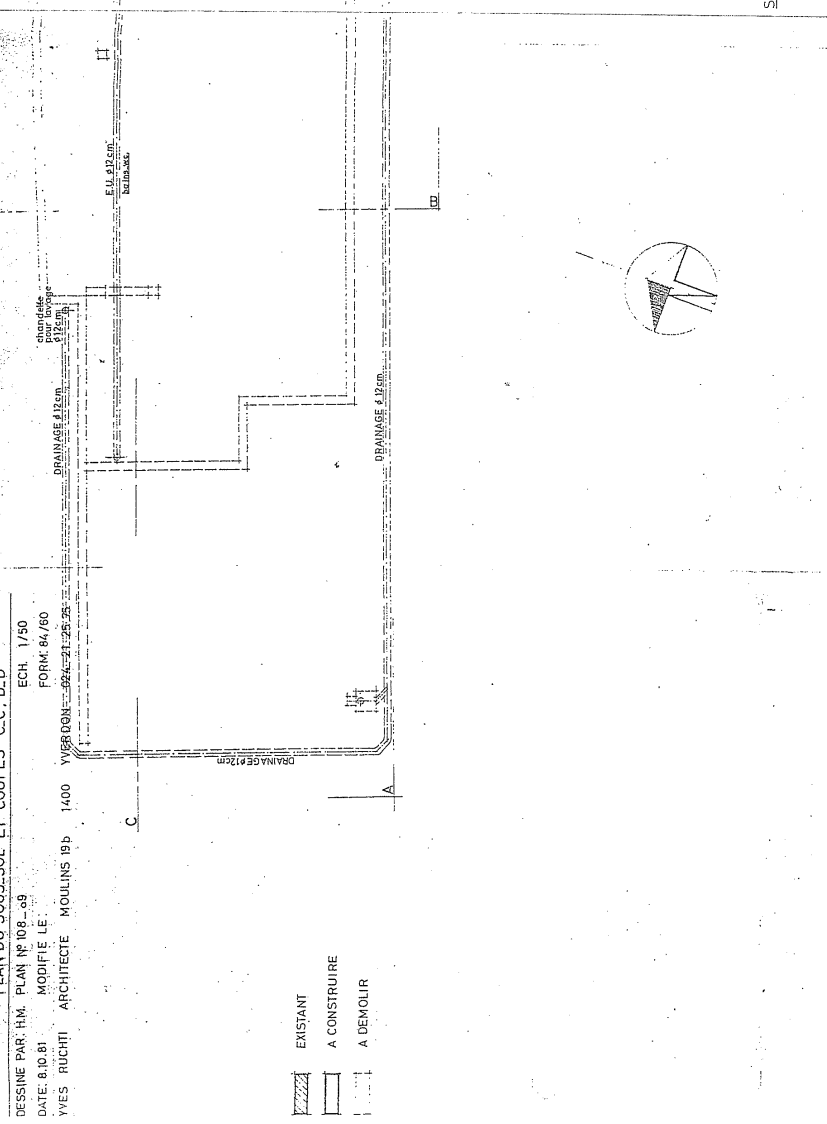
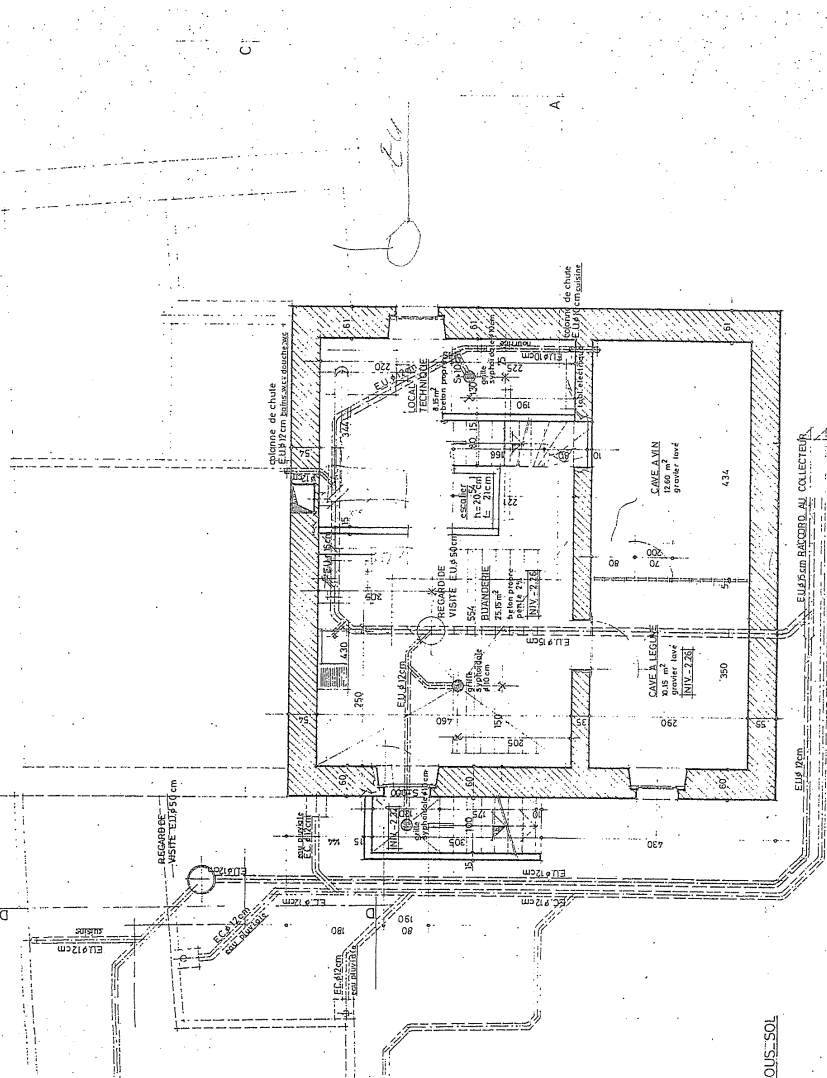
ROUTE N° 158

NOUVELLE
PLACE DE PARC
32.28 m²
encluse 1441

BATIMENT EXISTANT

LIMITES DE PROPRIÉTÉ

PLAN DU SOUS-SOL ET LOUPE U.C. U.U.
ECH. 1/50
DATE: 8.10.81
FORM: 84/60
YVES RUCHI ARCHITECTE MOULINS 195 1400 YVERDON - 024 21 25 25



■ ECA 69 Parcelle 48

❖ **MAISON D'HABITATION**

7 Rue des Paquières Champagne

Note 4

■ ECA 70 Parcelle 48

❖ **PORCHERIE**

Pâquier

Note 4



■ RENSEIGNEMENTS HISTORIQUES

ENSEMBLE DES OBJETS DE LA FICHE

Description:

ACV : Plan 1841 (CH-ACV-RN_Gb 109-b 1) : folio 24, No 45, art. 1103 aucune construction ne figure à cet endroit.
Plan 1907-1911 (sans renvoi de folio - CH-ACV-RN_Gb 109-c) : folio 2, Nos 29, 31, 32, 35, et No 37 (ECA 70).
Cad. 1843-1919 (GF 109/8) : folio 307, art. 1103 : « bâtiment ayant logements, remise & cave » taxé 5200 frs par la révision de 1866 pour 1867, propriété de François Samuel GUILLOUD. « Par la révision de 1868, adjonction pour remise & bûcher », la taxe passe à 6500 frs. - « Par celle de 1872, rehaussement etc. », la taxe s'élève alors à 8500 frs, (elle passe à 9000 frs en 1877, puis à 9700 frs en 1884). Sur art. du 1103 : « étable à porcs » taxée 250 frs en 1877 (ECA 70). L'ensemble est acquis par Edouard fils de François Samuel GUILLOUD en 1894, puis par ses quatre enfants en 1906.

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE VAUD

Monument hist. ☐ **Mis à l'invent.** ☐ **Protec. ch. nat.** ☐ **No District** ☐ **No Cadastre** ☐ **No Commune** ☐ **No fiche** ☐

No de fiche *1* 77

Commune et No *2* Champagne 109

District *3* Grandson

Adresse *4* Rue No rue No postal

Lieu dit *5* Paquier

No parcelle *6* 48 **Folio** 2

Propriétaires *7* Giroud Huguette

Négociants *8* AL

Valeur *9* HC * 1 * 2 * 3 * 4 * 5 * 6 * 7 * F *

Date valeur *10* 17.87

Commentaire *11*

Mesures *12* CMH * IMNC * CFMH * PBC *

Dates mesures *13*

Commentaire *14*

Type de bâtiment *15* Maison * de maître * Bourgeoise * Paysanne * Vigneronne * Halles * Maison forte * Ecole * villageoise

Fonctions actuelles *16* Habitation * Commerce * Administration * Atelier * Auberge * Ferme * Vigneronne * Ecole *

Etat de conserv. *17* Bon * Moyen * Mauvais * Intervention nécessaire *

Annexe *18* Fontaine * Dépôt * Hangar * Garage * Grenier * Four * Ecurie * Poulailier * Communs * porcherie

Valeur annexe *19* HC * 1 * 2 * 3 * 4 * 5 * 6 * 7 * F * 70

Autres annexes *20* No fiches: *

Dossiers *21* ACV * AMH * MH-A * MAH *

Photos *22* BCU * AMH * MAH *

Relevés *23* ACV * AMH * MH-A * MAH *

Iconographie *24* BCU *

Bibliographie *25* BCU * MH-A * MAH *

Commentaires historiques *26*

Date construction *27*

Estimation fiscale *29*

Estim. incendie *31*

No incendie *33* 69 (70)

Dates transf. *28*

Date estimation *30*

Date estimation *32*

Coordonnées *34*

Recenseurs *35* D. Glauser - N. Pellaz

Date recensement *36* Juin 1986

5000 11.84 Offset-typo Claude Moreillon, Lausanne.